



Évaluation (niveau doctorat):

-deux présentations orales:	20 %
-une synthèse de lectures (phonologie française) :	20%
-une bibliographie critique :	20%
-un travail de session:	40 %

1. **Travaux pratiques:** pour chaque travail pratique, vous recevez un corpus de données à partir duquel vous devez fournir une analyse phonologique en respectant une approche ou un cadre théorique particulier. Dans ces travaux, l'argumentation et le raisonnement sont aussi importants que la solution d'analyse proposée. Ces travaux pratiques se font à la maison, seul ou en équipe de deux.

2a. **Présentations orales (maîtrise):** la première présentation consiste en une description d'une langue particulière choisie avec l'accord du professeur. La présentation comprend : distribution géographique et démographique, appartenance typologique, principales caractéristiques phonologiques et morphologiques de la langue (ou du groupe de langues auquel elle appartient), description du système phonologique et des principaux phénomènes qui caractérisent la langue et qui la distinguent des autres grands groupes linguistiques. Un document d'accompagnement (*hand out*) et une liste de références bibliographiques doivent accompagner la présentation. La seconde présentation introduit un phénomène phonologique particulie0480051cu1 173.947e11(c)431nde

4. **Travail de session:** ce travail de 15 à 20 pages reprend sous forme écrite le travail entrepris lors des deux présentations. Une analyse basée sur les approches théoriques vues en classe doit être proposée. Ce travail se fait seul.

Note : les seules sources bibliographiques admises sont dites primaires, c'est-à-dire provenant de revues scientifiques ou de livres reconnus.

Présentation des travaux:

- Tous les travaux seront présentés dans les délais prescrits sous peine de perte de 3% de la note par jour de retard;
- Tous les travaux doivent respecter les consignes suivantes: une page de présentation (nom, titre du travail, titre du cours, etc.), des marges d'au moins un pouce, interligne double, une police d'au moins 12 points, impression sur un seul côté des feuilles, une bibliographie complète;
- Tous les travaux seront écrits à l'aide d'un logiciel de traitement de texte, à l'exception des deux travaux pratiques qui peuvent être écrits à la main (à l'encre, lisiblement, et dans le respect des autres consignes de présentation).
- Tous les travaux seront soumis en version papier. Les étudiants doivent conserver une copie (électronique ou papier) de tous leurs travaux.

Bibliographie sommaire:

Brousseau, Anne-Marie et Emmanuel Nikiema (2001) *Phonologie et morphologie du français*, Champs linguistiques, Montréal: Fides.

Goldsmith, John A. (1995) *Phonological Theory, The essential Readings*, Cambridge, MA: Blackwell.

Goldsmith, John A. (1995) *The Handbook of Phonological Theory*, Blackwell Handbooks in Linguistics. Cambridge, MA: Blackwell.

Kager, René (1999) *Optimality Theory*, Cambridge Textbooks in Linguistics, Cambridge : Cambridge University Press.

Katamba, Francis (1989) *An Introduction to Phonology*, Learning about Language, London and New York: Longman.

Kenstowicz, Michael (1994) *Phonology in Generative Grammar*, Blackwell Textbooks in Linguistics, Cambridge, MA: Blackwell.

Rocca, Iggy (1994) *Generative Phonology*, Linguistics Theory Guides, London and New York: Routledge.